

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

ISSN : 0762 042X

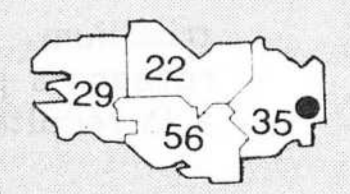
DLP. - 4 - 8 - 86095287

Avertissements agricoles ®

BRETAGNE

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

280, rue de Fougères, 35000 RENNES ☎ (99) 36 01 74



Publication périodique

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION : CÉRÉALES

IMPRIMERIE DE LA STATION BRETAGNE • DIRECTEUR GERANT : G. CHERBLANC • C.P.P.A.P. 528 AD

BULLETIN N° 39
(Supplément au bulletin n° 131)

11 juillet 1986

> **Blé** : - Ne plus intervenir ;
> - Pensez à la protection de votre récolte lors du stockage !
>
> **Colza** : Repérez les parcelles contaminées par le sclerotinia !

BLE

Situation :

Septoriose :

. Dans les parcelles non protégées, c'est la maladie du feuillage dominante. Elle atteint maintenant la F1 (1ère feuille en dessous de l'épi). Dans le Finistère et le Morbihan, à proximité de la côte, de fortes intensités d'attaque sont observées alors qu'à l'intérieur des terres, la pression de cette maladie est en général moyenne.

. Dans les parcelles traitées, la F1 et partiellement la F2 sont saines. On observe, cependant, que les traitements effectués trop tôt (avant le stade 7) ou tard (gonflement ou épiaison) n'ont pas permis de contrôler correctement la maladie. Il en est de même lorsque le traitement fongicide de montaison a été effectué avec un produit pas ou peu efficace sur septoriose.

Rouille brune :

Elle est présente sur les variétés les plus sensibles avec une faible intensité.

Oïdium :

Il atteint maintenant les épis dans les parcelles contaminées.

Piétin verse :

De fortes infestations sont observées dans les parcelles non protégées ou traitées trop tard (après le stade 8). La présence du piétin aggrave fortement la verse provoquée par les orages récents.

Pucerons :

Les populations augmentent (26 % d'épis contaminés dans la région de Rennes), mais leur importance n'a jamais justifié un traitement. En raison du stade avancé des cultures, on devrait assister à une diminution dans les 10 prochains jours.

Préconisations : Aucune intervention insecticide ou fongicide n'est maintenant justifiée.

P.1..4 5

ABONNEMENT 1er Janv. - 31 Dec.
C.C.P. 9404-94 Y Rennes - S/Rég. de Recettes de la DDA - Prot. Végét.

TOUTES CEREALES

PRESERVEZ LA QUALITE DE LA RECOLTE

Les insectes parasites des céréales stockées (charançon, capucin, sylvain, tribolium, etc.) proviennent de grains de la récolte précédente. La lutte contre ces ravageurs passe avant tout par le nettoyage préalable des contenants successifs servant à la récolte, au transport, et au stockage.

On veillera donc à :

- nettoyer la moissonneuse batteuse, les remorques, bennes, trémies, vis, etc.au grattoir ou à l'aspirateur, en ayant soin de brûler les résidus.

- désinsectiser avant récolte le matériel de coupe et de transport ainsi que les cellules de stockage et les structures des locaux où séjournera le grain.

Désinsectiser après chaque vidange, toute cellule ayant contenu du grain même sain.

Le traitement des divers contenants et des locaux de stockage peut se faire avec un produit à base de dichlorvos, iodofenphos (non autorisé sur grains), malathion, permethrine ou pyrimiphos-méthyl :

- ne pas mélanger la nouvelle récolte avec des grains récoltés l'an dernier;

- ne pas récolter et entreposer du grain humide et des brisures.

COLZA

Les attaques de sclérotinia peuvent être facilement repérées à cette époque. Les symptômes apparaissent par foyers : tiges desséchées précocement, versées, de couleur blanche, s'écrasant aisement entre les doigts. On trouve dans la moelle, des masses noires de forme irrégulière et de 2 à 5 mm de diamètre : les sclérotes. Ces dernières peuvent se conserver plusieurs années dans le sol.

La détection des cultures contaminées est indispensable car la lutte contre le sclérotinia doit être raisonnée en fonction de la contamination de la parcelle.

MOINS D'INSECTES DANS LES GRAINS ...

- Pour éviter des pertes
- Pour une compétitivité accrue, notamment à l'export

C'EST LE RESULTAT D'UNE POLITIQUE

DE PREVENTION DES RISQUES D'INFESTATION :

- Traitement et nettoyage des locaux
- Contrôle ou traitement systématique à l'entrée du silo (au moins pour les silos de regroupements)

DE LUTTE AVEC DES PRODUITS ADAPTES :

- Emploi de spécialités commerciales contenant la matière active adaptée à la SITUATION
- Contrôle du dosage pour une réelle efficacité

SITUATION	DUREE SOUHAITEE DE LA PROTECTION		
	10 jours	10 j - 3 mois	+ de 3 mois
GRAIN SAIN	pas de traitement	pas de traitement ou par sécurité PERSISTANT à 1/2 dose homologuée	par sécurité PERSISTANT dose homologuée
GRAIN INFESTE	DDVP dose homologuée	traitement MIXTE ou MALATHION (doses homologuées)	traitement PERSISTANT dose homologuée de préférence CHLORPYRIPHOS ou PYRIMIPHOS METHYL

SPECIALITES COMMERCIALES

Matières actives		Spécialités	Distributeurs
1) Produits simples			
Bioresméthrine	●	Resbuthrin grains	COOPER FRANCE
Bromophos	○	Nexion EC 36	SOVILO
Chlorpyriphos méthyl	●	Nuvagrain	CIBA GEIGY/ARKOVET
	●●	Nuvagrain liquide	"
	●	Nuvan durée (n et p)	"
Dichlorvos	●	Digrain 250	Sté LODI
	●●	Dédevap liquide	BAYER
	●●	Dichlotox SOL	BOURGEOIS
	●●	Dep. vapor	C.G.I.
	○	Devep locaux	"
	●●	Pirigrain choc	"
	●●	Nuvan total	CIBA GEIGY/ARKOVET
	●●	Coopertox DC	COOPER FRANCE
	○	Aphitox	PHYTEUROP
	●●	Silo 7	"
	○	Clorvos	SIPCAM FRANCE
Iodofenphos	○	Nuvanol 200	CIBA GEIGY/ARKOVET
Malathion	●●	Malatox L 500	BOURGEOIS
	●●	Mala 50	BOURGEOIS
	●●	Zithiol liquide	PEPRO
	●●	Malyphos 2	PHYTEUROP
	●●	Silothion	"
	●	KO Dorine	PROCIDA
	●●	Malagrain	"
	●	Sumitox grain	RHODIAGRI
	●	Malixol	SEDAGRI
	●●	Drivox 2	SIPCAM FRANCE
Pyrimiphos méthyl	●	Pirigrain 50	C.G.I.
	●●	Pirigrain 250	"
	●	Pirigrain poudre	"
	●●	Actellic liquide	SOPRA
	●●	Actellic poudre	"
	○	Actellic 50	"
2) Produits composés			
Dichlorvos + Chlorpyriphos méthyl	●	Nuvan bitotal	CIBA GEIGY/ARKOVET
Dichlorvos+Malathion	●	Digrain 4	Sté LODI
	●●	Devep mala	C.G.I.
	●●	Nebulo DDMA	"
	●	Dimax 4	HECQUET
	●	Silo mixte	PHYTEUROP
	●	Procer	SIPCAM FRANCE
	○	Fumisect 99	LBC
Dichlorvos + Pyrimiphos méthyl	●	Pirigrain plus	C.G.I.

● Usage grains ○ Usage locaux ●● Usage locaux et grains

Publication ONIC - SG/BIFP
Atelier d'Imprimerie ONIC
21 avenue Bosquet - 75007 PARIS

O.N.I.C.
21 avenue Bosquet
75007 PARIS
Tél. (1) 555 92 04



JOUEZ la carte QUALITE :



PROTEGEZ mieux vos STOCKS contre les INSECTES



S.P.V.
Laboratoire Denrées Stockées
Chemin d'Artigues
33150 CENON
Tél. (56) 86 22 75

LES PRINCIPAUX INSECTES DES STOCKS

	LARVES	ADULTES
CHARANCONS	Dans le grain : pas d'effets des insecticides	Libre ou loge nourriture : grains entiers
CRYPTO LESTES	Libre ou loge nourriture : brisures	nourriture : brisures cannibalisme
SILVAIN	Libre ou loge nourriture : brisures	
CAPUCIN	Libre ou loge nourriture : brisures	nourriture : grains entiers

LES TRAITEMENTS

DESINFECTION DES LOCAUX DE STOCKAGE VIDES ET DU MATERIEL DE RECOLTE

Matière active (par ordre de persistance croissante)	Dose à employer (g de M.A.) pour le traitement	
	Des surfaces (par m^2)	Des volumes (pour 100 m^3)
D.D.V.P.	1,8	-
Malathion	0,5	-
Bromophos	1	7,5
Chlorpyriphos méthyl	0,6	-
Pyrimiphos méthyl	0,2	7
Iodofenphos	1	-

APPLICATIONS SUR SURFACES OU DANS VOLUMES

- APRES chaque vidage de cellule
- AVANT récolte pour le matériel de coupe et de transport, cellules et locaux environnant

TRAITEMENT DES GRAINS :

Effet	Matière active	Dose homologuée g/M A/t.	Mode d'action	Particularité
Persistant	Bioresméthrine	1,5	Dépôt laissé sur le grain	Surtout efficace sur le capucin des grains
	Chlorpyriphos méthyl	2,5	Pas de pénétration dans le grain	Rémanence de 1 à 6 mois
	Malathion	8		Rémanence 3 semaines à 3 mois
	Pyrimiphos méthyl	4		Rémanence 6 mois
Choc	Dichlorvos (D.D.V.P.)	10	Effet de vapeur marqué	Rémanence 3-8 j
Mélange mixte (persistant + D.D.V.P.)	Combinaisons de doses partielles	suivant spécialité	Mixte	Addition partielle des effets choc et rémanence

DES MATIERES ACTIVES AUX EFFETS DIFFERENTS

- Espèces d'insectes
- Effets de choc : vitesse, efficacité d'action sur les adultes
- Remanence : persistance de l'action

MAIS SANS ACTION SUR LARVES DANS LE GRAIN

LES PRINCIPALES SPECIALITES COMMERCIALES CORRESPONDANT A CES MATIERES ACTIVES SONT PRESENTEES AU DOS DE CETTE PLAQUETTE